

Avant tout choix d'option, veuillez à remplir impérativement les informations ci-dessous.
Le choix d'option ne sera pris en compte que sous réserve de la réception de cet avenant complet et des pièces demandées le cas échéant.

AVENANT DEDIE AUX VERSEMENTS PROGRAMMES ET AU REINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Si votre dernier envoi de questionnaire client (« KYC ») à la société de gestion date de moins de 36 mois : Il vous suffit de nous retourner le présent avenant daté et signé. Si votre situation a évolué et que ces changements ne figurent pas dans cet avenant, merci de nous en informer : via votre extranet, par e-mail à bmo-areim@advenis.com ou par courrier à l'adresse suivante : Advenis REIM Service Back Middle Office – 52, rue de Bassano – 75008 Paris

**Si votre dernier envoi de questionnaire client (« KYC ») à la société de gestion date de plus de 36 mois : Merci de nous retourner le présent avenant daté et signé ainsi que le questionnaire connaissance client et les éventuels justificatifs requis, selon votre situation (personne physique ou personne morale).
 Votre conseiller est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.**

À noter : La société de gestion peut être amenée à demander une mise à jour de votre KYC à tout moment en application de ses obligations réglementaires.

NUMÉRO D'ASSOCIÉ :

PERSONNE PHYSIQUE / Souscripteur / Co-souscripteur

SOUSCRIPTEUR : ☐ M. ☐ Mme ☐ Indivision

Nom de famille :

Nom de naissance :

Prénoms :

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à

Dept. |_|_| Nationalité :

CO-SOUSCRIPTEUR : ☐ M. ☐ Mme ☐ Indivision

Nom de famille :

Nom de naissance :

Prénoms :

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à

Dept. |_|_| Nationalité :

PERSONNE MORALE

Dénomination sociale : N° SIRET :

Adresse : Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Représentant légal (Nom, Prénom, Fonction) :

PRÉFÉRENCES DE COMMUNICATION / À compléter si vous n'avez pas encore choisi vos préférences de communication

 ☐ Le ou les soucripteur(s) demande(nt) à être convoqué(s) aux assemblées générales par voie électronique.

 ☐ Le ou les soucripteur(s) demande(nt) à recevoir tous documents d'information par voie électronique.

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit de rétractation et votre souhait de recevoir les documents au format papier par courrier adressé à Advenis REIM – Service Conformité – 52 rue de Bassano 75008 Paris ou par mail : contact.associes@advenis.com

PERSONNE PHYSIQUE / Souscripteur / Co-souscripteur / À compléter si votre situation a changé

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Pays :

Adresse fiscale (si différente) :

Personne Politiquement Exposée ⁽¹⁾ ☐ Oui ☐ Non

US person ☐ Oui ☐ Non

Numéro d'identification fiscal (NIF)(le cas échéant) :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone mobile :

E-mail :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Pays :

Adresse fiscale (si différente) :

Personne Politiquement Exposée ⁽¹⁾ ☐ Oui ☐ Non

US person ☐ Oui ☐ Non

Numéro d'identification fiscal (NIF)(le cas échéant) :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone mobile :

E-mail :

PERSONNE MORALE

Pays de résidence fiscale : La personne morale relève t-elle du droit américain ? ☐ Oui ☐ Non

US person* ☐ Oui ☐ Non Numéro d'identification fiscal (NIF) :

N° de téléphone fixe : N° de téléphone mobile :

E-mail :

VERSEMENTS PROGRAMMÉS

☐ Mise en place ☐ Modification ☐ Arrêt

Cette option est disponible pour tout associé détenant au minimum 20 parts, et uniquement pour des souscriptions de parts en pleine propriété. Le règlement des souscriptions par les versements programmés sera obligatoirement réalisé par prélèvement en complétant le mandat de prélèvement SEPA (ci-après).

Souscription de nombre de part(s) pour mes versements programmés : part(s).

Fréquence des versements :

☐ Mensuelle (prélèvement environ le 5 de chaque mois)

☐ Trimestrielle (prélèvement environ le 5 des mois de janvier, avril, juillet et octobre)

Ces versements programmés sont réalisés aux conditions de souscription en vigueur à la date de signature de cet avenant et peuvent évoluer à la date de chaque prélèvement à la suite de la modification du prix de part de la SCPI. Dans le cas d'une telle modification, vous serez informé avant la mise en prélèvement.

L'engagement de souscription est réalisé pour une durée indéterminée qui prend fin à tout moment, en modifiant ou annulant ces options, sans frais, en adressant votre demande datée et signée avant le dernier jour du mois au service Back Middle Office, par mail : bmo-areim@advenis.com ou par courrier à l'adresse suivante : Advenis REIM – Service Back Middle Office – 52, rue de Bassano – 75008 Paris.

Les versements programmés doivent être effectués à partir du même type de fonds que la souscription initiale (fonds communs ou fonds propres) et la même provenance. Si l'origine des fonds est différente de la souscription initiale, veuillez l'indiquer ci-après :

Veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA p.3 au nom du/des associé(s) ou de la personne morale (compte domicilié obligatoirement dans un établissement financier en France ou dans l'UE).

 **Mandat valable pour les versements programmés et le réinvestissement des dividendes le cas échéant.**

RÉINVESTISSEMENT DE DIVIDENDES

☐ Mise en place ☐ Arrêt

Cette option est accessible exclusivement pour les parts détenues en pleine propriété. Chaque trimestre, les dividendes potentiels perçus sont automatiquement réinvestis en parts supplémentaires, sous réserve que le montant disponible permette l'acquisition d'au moins une part entière (sans garantie). À titre indicatif, le réinvestissement d'une part supplémentaire est possible lorsque le montant des distributions trimestrielles est supérieur ou égal à 48 €, correspondant au prix d'une part. L'intégralité des dividendes potentiels est d'abord versée par virement sur le compte bancaire du souscripteur. Le même jour, un prélèvement est effectué sur ce même compte afin de financer la souscription de nouvelles parts, dans la limite du montant disponible et pour un montant correspondant à un nombre entier de part. Le solde éventuel restant après cette opération reste acquis au souscripteur. Le prélèvement est obligatoirement effectué sur le compte ayant reçu les dividendes et correspondant au mandat de prélèvement SEPA. Les dividendes potentiels, qu'ils soient perçus ou réinvestis, demeurent soumis à la fiscalité en vigueur.

À tout moment, vous pouvez modifier ou annuler cette option, sans délais et sans frais, en adressant votre demande datée et signée avant le dernier jour du mois au service Back Middle Office, par mail bmo-areim@advenis.com ou par courrier à l'adresse suivante : Advenis REIM – Service Back Middle Office – 52, rue de Bassano – 75008 Paris.

Veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA p.3 au nom du/des associé(s) ou de la personne morale (compte domicilié obligatoirement dans un établissement financier en France ou dans l'UE).

 **Mandat valable pour les versements programmés et le réinvestissement des dividendes le cas échéant.**

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Titulaire du compte

.....

.....

IBAN

--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Domiciliation bancaire

.....

.....

.....

.....

☐ Mandat récurrent

N.B. : Le compte bancaire doit être ouvert au nom du ou des souscripteur(s) dans un établissement financier domicilié en France ou dans l'Union Européenne. En signant le présent mandat, j'autorise(nous autorisons) Advenis REIM, en tant que gérant de la SCPI Eurovalys, à envoyer des instructions à ma(notre) banque pour débiter mon(notre) compte aux coordonnées bancaires ci-dessus des montants dus au titre de ma(notre) souscription selon la fréquence définie dans le bulletin de souscription.

Le prélèvement récurrent aura lieu les 5 des mois/trimestres suivants la réception par la société de gestion du dossier de souscription ou du présent document complété

Le ou les souscripteur(s) s'engage(nt) à informer Advenis REIM de toute modification concernant les informations contenues dans ce mandat et notamment sa(leur) domiciliation bancaire en joignant son(leur) relevé d'identité bancaire. Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, le prélèvement ne peut être effectué en tout ou partie, (compte non suffisamment approvisionné, compte fermé...), Advenis REIM ne procédera pas à la création de parts correspondant au versement de la souscription qui sera alors qualifiée d'« Impayée » ou annulera les parts qui auraient été créées. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier :

Eurovalys

52, rue de Bassano - 75008 Paris

ICS : FR39ZZZ87F05A

Référence Unique de Mandat (RUM) : Référence indiquée dans l'échéancier des prélèvements qui sera communiquée par la société de gestion.

Signature

AVERTISSEMENTS

- Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme (avec un horizon de placement à 8 ans minimum) à acquérir dans une optique de diversification de votre patrimoine. Elles présentent un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La décision d'investir tient compte de tous les risques (de perte en capital, de marché, de crédit, de liquidité, lié à la fiscalité applicable ...), de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs des fonds tels que décrits dans les documents réglementaires visés par l'AMF disponibles sur www.advenis-reim.com.
- Risque de perte en capital, revenus non garantis et dépendant de l'évolution du marché immobilier. La distribution de revenus est soumise à l'approbation des associés en assemblée générale. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Le ou les associé(s) a (ont) bien pris en compte que son (leur) choix d'option ne sera pris en compte qu'à réception d'un dossier complet et conforme intégrant le formulaire ci-dessus et le cas échéant les pièces justificatives requises.
- Le ou les associé(s) certifie(nt) exactes et sincères les informations communiquées dans les pièces de son (leur) dossier et que les fonds utilisés dans ce cadre ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.
- Le ou les associé(s) a(ont) également bien accepté de fournir dans le cadre de la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme, toutes pièces justificatives complémentaires que nous pourrions leur demander.
- Le ou les associé(s) comprend(comprennent) que les parts de la SCPI ne peuvent pas être souscrites directement ou indirectement par une « US Person » telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » adoptée par la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et reprise dans la note d'information de la SCPI. Cela inclut les ressortissants ou résidents russes et biélorusses.
- Le ou les associé(s) reconnais(sent) et accepte(ent) que les informations personnelles recueillies à partir de ce formulaire pourront, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, être utilisées par Advenis REIM pour des besoins de gestion de la relation client, et notamment de la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme. Ces informations pourront, de convention expresse, et en tant que de besoin au regard des finalités mentionnées ci-dessus, être communiquées aux autorités compétentes de type autorités fiscales.
- La politique de confidentialité et de protection des données personnelles d'Advenis Real Estate Investment Management est accessible sur son site internet www.advenis-reim.com. Les données personnelles que vous communiquez dans ce document seront conservées durant toute la durée de détention des parts souscrites et cinq ans après votre sortie de la ou des SCPI. Elles feront l'objet de traitements informatiques ayant pour finalité la gestion de vos parts et la gestion de vos droits sociaux en tant qu'associé. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits sur vos données personnelles (rectification ou effacement, limitation de leur traitement, introduction d'une réclamation auprès de la CNIL, portabilité) et ce dans la limite des obligations légales, réglementaires ou contractuelles applicables, en adressant votre demande à l'attention du délégué à la protection des données personnelles au siège d'Advenis Real Estate Investment Management ou à dpo-advenisreim@advenis.com.

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER / INTERMÉDIAIRE

À compléter par l'intermédiaire :

Nom/prénom du conseiller :

Téléphone :

E-mail :

Établissement :

Si intermédiaire bancaire

N° (ou nom) de l'agence :

N° de client bancaire :

N° de personne :

CADRE RÉSERVÉ À ADVENIS REIM

Fait à le/...../.....

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR

SIGNATURE DU CO-SOUSCRIPTEUR